

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1110  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1802 372

**Le 19 avril 2018**

**OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)***

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 26 février 2018. Nous comprenons de celle-ci que vous désirez obtenir, pour la période de 2008 à 2018 divers renseignements concernant le volet sous la responsabilité de la Sûreté du Québec du programme ACCÈS Alcool, notamment :

- 1) *Les coûts du programme ou l'ensemble des coûts totaux du programme ;*
- 2) *Les coûts du volet inspection ou l'ensemble des coûts totaux;*
- 3) *Les coûts du volet enquête ou l'ensemble des coûts totaux.*

Nous vous transmettons ci-joint, les données que nos systèmes informatisés sont en mesure d'extraire en lien avec votre requête soit un tableau faisant état des coûts totaux du programme ACCÈS Alcool, incluant les coûts du volet inspection et enquête. Les données sont ventilées par année financière pour la période s'échelonnant de 2013 à 2017.

Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer les données pour l'année financière 2017-2018, puisque les données ne sont pas encore colligées. Par conséquent, nous vous invitons à nous adresser une nouvelle demande ultérieurement.

Concernant les données des années de 2008 à 2013, il nous est malheureusement impossible de vous les fournir puisque leur production nécessiterait de procéder au calcul et à la comparaison de données à partir de plusieurs documents. Suivant l'article 15 de la Loi sur l'accès, nous ne pouvons donc accéder à votre demande.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Fadwa Saadi Cherkaoui  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



**Coûts\* du programme ACCES Alcool**  
**Sûreté du Québec**  
**(k\$)**

<b>Année financière</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
Coûts totaux - ACCES Alcool**	1 276,5 \$	1 176,0 \$	1 115,9 \$	1 166,1 \$
Coûts - volet Inspection	923,0 \$	895,6 \$	877,9 \$	911,9 \$
Coûts - volet Enquête	176,1 \$	127,9 \$	107,5 \$	130,4 \$

Source : Service du budget et de l'analyse financière, Sûreté du Québec

Mise à jour : 12 avril 2018

*\*Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.*

*\*\* Les coûts des volets Inspection et Enquête sont inclus dans les coûts totaux du programme ACCES Alcool.*